



**Learning Partners  
Advisory Council**  
P.O. Box 2000  
Charlottetown, PE  
Canada C1A 7N8

**Conseil consultatif des  
partenaires en apprentissage**  
C. P. 2000  
Charlottetown, PE  
Canada C1A 7N8

# AMBITION, EXCELLENCE ET PROSPÉRITÉ

## PRIORITÉS ET ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

Janvier 2017

En novembre 2015, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé la création de trois nouveaux groupes chargés de le conseiller sur les questions liées à l'éducation et à l'apprentissage. L'un de ces trois groupes, le Conseil consultatif des partenaires en apprentissage a pour mission de faire un examen global de l'apprentissage se faisant de la naissance à l'âge de la retraite. Ses 25 membres ont reçu comme tâche de conseiller le gouvernement sur les politiques, les programmes et les stratégies nécessaires pour appuyer les Insulaires dans leur apprentissage tout au long de leur vie.

L'apprenant est donc au cœur de notre raison d'être. L'apprentissage peut permettre à tous les Insulaires de réaliser leur plein potentiel de façon confiante et créative en étant des membres compétents et solidaires de la société. L'apprentissage peut grandement aider à relever les défis et à briser les barrières qui rendent certains Insulaires vulnérables dès l'enfance. Les possibilités qu'apporte l'apprentissage doivent être accessibles à tous. Il est aussi important que les Insulaires aient soif d'apprendre tout au long de leur vie, et tentent d'atteindre l'excellence et de poursuivre continuellement leur apprentissage et leur croissance.

Tandis que les deux autres groupes consultatifs – les conseils consultatifs de district et le Conseil des directions scolaires – concentreront leurs efforts sur le système scolaire public de la maternelle à la douzième année, le Conseil des partenaires en apprentissage fera une contribution plus large : il considérera les apprenants de tous âges et collaborera avec un grand éventail de groupes

communautaires et au moins trois ministères, soit les ministères de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture; de la Main-d'œuvre et des Études supérieures; et des Services à la famille et à la personne. Sa nature multisectorielle donne au Conseil une position unique qui lui permet de se pencher sur les enjeux qui ne relèvent pas vraiment d'un ministère en particulier. Les rôles des trois groupes consultatifs évolueront ensemble, et par conséquent, nous devons rester en contact et travailler ensemble afin de nous assurer que nos efforts se complètent.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes rencontrés à cinq reprises. Nous avons examiné notre raison d'être, parlé de nos expériences, échangé des idées et discuté de priorités et d'orientations en matière d'apprentissage. Nous avons aussi réfléchi à ce que l'Île-du-Prince-Édouard pourrait devenir plus tard – les gens, les communautés, la prospérité – et aux façons dont nos systèmes d'apprentissage peuvent évoluer afin de préparer nos enfants et notre société au monde de demain. Par ailleurs, nous avons examiné les tendances en éducation dans le monde selon l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>1</sup>, et l'influence qu'elles pourraient avoir sur l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que les façons dont nous pourrions y réagir. Les discussions que nous avons eues jusqu'à maintenant sont consignées dans nos résumés de rencontre, qui sont disponibles (en anglais seulement pour

---

<sup>1</sup> OCDE. *Trends Shaping Education*, 2016. Sur Internet : <URL : [www.oecd.org/edu/trends-shaping-education-22187049.htm](http://www.oecd.org/edu/trends-shaping-education-22187049.htm)>.

l'instant) au public sur notre site Web ([www.princeedwardisland.ca/learningpartners](http://www.princeedwardisland.ca/learningpartners)).

Le présent document sur les priorités et les orientations en matière d'apprentissage, qui s'inspire de ces discussions, rassemble nos pensées. L'objectif du présent document est d'engager une conversation avec tous les Insulaires sur

l'importance de l'excellence en apprentissage et de se pencher sur nos forces et sur nos faiblesses. Nous espérons inspirer tout le monde à voir grand, à innover et à trouver des possibilités favorisant l'atteinte de l'excellence pour tous en apprentissage. En bref, il s'agit d'un projet qui nous concerne tous puisque l'apprentissage est la clé du meilleur avenir possible pour tous les Insulaires.

## PRIORITÉS ET ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

Le Conseil a eu de nombreuses conversations nourries au cours de la dernière année. Nous sommes d'accord sur les priorités et orientations suivantes en matière d'apprentissage, et nous sommes d'avis que tous les Insulaires peuvent contribuer à leur concrétisation.

La communauté insulaire doit :

1. Bâtir une culture d'acceptation, d'intégration, de participation citoyenne et d'appartenance. L'apprentissage, qu'il soit formel ou informel, devrait nourrir chez autrui un sens de la solidarité avec tous les membres de la société, la reconnaissance de l'importance de la diversité et un désir de contribuer à notre tissu social.
2. Favoriser la santé mentale et le bien-être des Insulaires, peu importe leur âge.
3. Envisager l'apprentissage comme un processus qui se fait tout au long de la vie afin de permettre aux Insulaires de vivre longtemps et en santé, d'être productifs et de jouer leur rôle de citoyen. Pour y arriver, nous devons continuellement repenser et renouveler les systèmes et organismes qui appuient l'apprentissage et les apprenants.
4. Faire croître les ambitions pour tous les apprenants afin de nourrir la curiosité, l'innovation, la créativité, l'adaptabilité et la résilience qu'il faut pour prospérer dans un avenir collectif.
5. Créer des chemins menant à la prospérité pour tous afin que tous les apprenants aient accès et accèdent au succès, peu importe ce que cela représente pour eux.
6. Appuyer les éducateurs afin de gérer les champs d'intérêt, les talents, les capacités, les aspirations, les besoins et les contextes variés des apprenants, et pour permettre aux apprenants de faire un apprentissage actif, collaboratif et rigoureux.
7. Favoriser la littératie numérique chez les apprenants et faire appel aux outils numériques afin d'en faire profiter l'apprentissage.
8. Faire en sorte que tous les Insulaires soient prêts à faire avec succès les transitions liées aux systèmes d'éducation et aux possibilités qui s'offriront à eux tout au long de leur vie. Les transitions sont importantes et doivent être bien planifiées, coordonnées et appuyées et doivent être axées sur l'apprenant.
9. Diversifier l'apprentissage afin qu'il ne soit plus limité à la salle de classe traditionnelle et se fasse dans des contextes variés qui reflètent la diversité des vies des apprenants, de leurs champs d'intérêt et de leurs talents. De cette façon, les besoins uniques des apprenants seront mieux satisfaits ainsi que ceux de leurs communautés, y compris ceux relatifs à la langue et à la culture.
10. Renforcer les partenariats existants et en bâtir de nouveaux parmi les secteurs de l'apprentissage, les communautés, les municipalités, les employeurs, les ministères, les organisations non gouvernementales, les bibliothèques publiques, les groupes culturels et autres acteurs afin de mener avec eux l'analyse, la planification et le renouvellement des possibilités d'apprentissage pour tous les apprenants de tous âges.

Poser des gestes découlant de ces priorités et de ces orientations pourrait demander une analyse nouvelle de l'apprentissage et de nos systèmes d'apprentissage. Nous croyons que nos systèmes d'apprentissage existants (petite enfance, maternelle à 12<sup>e</sup> année, postsecondaire et perfectionnement professionnel) devraient être plus interdépendants, et que les possibilités d'apprentissage, formelles et informelles, devraient être plus interreliées. Pour concrétiser cela, nous devons avoir une approche globale de l'apprentissage et le voir comme un grand écosystème provincial. Cet écosystème devrait tirer le meilleur des multiples personnes et lieux qui peuvent contribuer à l'excellence pour tous les apprenants à mesure qu'ils passent de l'enfance à l'adolescence à l'âge adulte et finalement à l'âge de la retraite.

À partir de ces priorités et orientations, nous avons cerné trois aspects que nous examinerons plus en profondeur : le bien-être de l'apprenant, les

transitions vécues par l'apprenant et les partenariats en apprentissage.

Le présent document sera diffusé auprès des conseils consultatifs de districts, du Conseil des directions scolaires, de tous les partenaires en apprentissage et du grand public. Nous demandons à tous les Insulaires de réfléchir à ce qu'ils peuvent faire pour faire croître les ambitions et l'excellence en apprentissage comme le suggère le présent document. Parlez-nous des gestes que vous êtes déjà en train de faire pour avancer selon ces orientations. Dites-nous quelles autres priorités et orientations sont importantes selon vous. Vous pouvez faire parvenir vos commentaires par l'entremise de notre site Web ([www.princeedwardisland.ca/learningpartners](http://www.princeedwardisland.ca/learningpartners)), par courriel ([lpac@gov.pe.ca](mailto:lpac@gov.pe.ca)) ou par la poste en les envoyant au :

Conseil consultatif des partenaires  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8

## CONSEIL CONSULTATIF DES PARTENAIRES EN APPRENTISSAGE

### Membres

Angela Arsenault  
Anne Bernard-Bourgeois  
Jeff Brant  
Amanda Brazil  
Jackie Charchuk  
Donald DesRoches  
Kathleen Flanagan  
Amber Jadis  
Lori Johnston  
Shawn Loo

Michelle MacCallum  
Ron MacDonald  
Anna MacKenzie  
Bethany MacLeod  
Rocio McCallum  
Maira McGuire  
Tracy Michael  
Natalie Mitton  
Peter Rukavina  
Bonnie Stewart

### Membres d'office

Sharon Cameron, sous-ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures  
Teresa Hennebery, sous-ministre des Services à la famille et à la personne  
Susan Willis, sous-ministre de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture

### Coprésidents

L'honorable Wade MacLauchlan  
Bill Whelan